



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Agressions de sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 673

Texte de la question

AGRESSIONS DE SAPEURS-POMPIERS

Mme la présidente . La parole est à Mme Virginie Duby-Muller.

Mme Virginie Duby-Muller . Ces derniers jours, la Haute-Savoie, mon département, a tristement fait la une en raison de deux événements extrêmement graves, lors desquels des sapeurs-pompiers ont été lâchement agressés.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des rodéos urbains ont eu lieu à proximité du centre de secours d'Évian-les-Bains. Plusieurs sapeurs-pompiers sont alors sortis pour faire cesser cette provocation. Il y a encore quelques années, le simple respect de l'uniforme aurait suffi. Ce n'est plus le cas.

Dans une société dont les repères vacillent, vous avez qualifié à juste titre ces voyous de « barbares ». Le présumé suspect, multirécidiviste, a percuté violemment et grièvement blessé un pompier, avant de revenir cracher sur ceux qui tentaient de lui porter secours.

Mme Justine Gruet . Quelle honte !

M. Alexandre Portier . Ce sont des sauvages !

M. Fabrice Brun . Des barbares !

Mme Virginie Duby-Muller . Une limite a été franchie dans l'inacceptable. Comment faire société avec de tels individus ? L'agresseur était sous l'empire de l'alcool, son permis de conduire avait été suspendu et des bouteilles de protoxyde d'azote ont été retrouvées dans son véhicule – preuve supplémentaire de la nécessité d'agir face à ce fléau qui pose un véritable problème de santé publique. Une enquête judiciaire a été ouverte pour tentative de meurtre.

Je pense au sergent-chef Niccolo Scardi, 38 ans, pompier volontaire, toujours hospitalisé, à sa femme, à son fils et à ses collègues. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) J'ai également une pensée pour les pompiers du centre de secours principal d'Annemasse, dans ma circonscription, qui sont intervenus dans la commune de Saint-Cergues dimanche soir. Ils venaient porter secours à un couple victime d'un accident de la route. L'homme, alcoolisé, a donné un coup au visage à un des sapeurs-pompiers et a violemment bousculé son collègue.

M. Antoine Vermorel-Marques . C'est scandaleux !

Mme Virginie Duby-Muller . Le Parlement a déjà renforcé les peines pour de telles agressions. Une nouvelle loi n'est peut-être pas nécessaire, mais il est urgent que les juges appliquent fermement celles qui existent.

M. Fabrice Brun . Appliquons la loi avec fermeté !

Mme Virginie Duby-Muller . Enfin, je m'insurge contre les propos tenus sur les bancs de l'extrême gauche, dont les députés sont toujours prompts à excuser l'inexcusable. Comment un député, président de la commission des finances, a-t-il pu dire à la télévision que c'était la faute de Tom Cruise et de *Mission impossible* si des jeunes pratiquaient les rodéos urbains ? Réveillez-vous !

Mme Émilie Bonnivard . C'est incroyable !

M. Fabrice Brun . Une honte !

M. Alexandre Portier . Ce sont les premiers à défendre les voyous !

Mme Virginie Duby-Muller . Arrêtons avec cette culture de l'excuse... (Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. – Les députés du groupe DR applaudissent cette dernière.)

M. Fabrice Brun . On en a assez de la culture de l'excuse !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Bien sûr que les faits que vous avez relatés sont absolument inacceptables et inadmissibles ! J'ai déjà indiqué qu'en 2024, près de 4 500 sapeurs-pompiers, volontaires ou professionnels, avaient été agressés.

Plusieurs réponses doivent être apportées, notamment une réponse de long terme, que je n'ai pas encore évoquée : dans une société qui a déconstruit tous les cadres - d'autorité, de hiérarchie, de respect d'autrui -, il faudra trouver les moyens d'enrayer la fabrique des barbares, mais sans autorité et sans hiérarchie, nous n'y parviendrons pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme Justine Gruet . Bravo, monsieur le ministre !

M. Fabrice Brun . On veut le retour de l'autorité à tous les étages : dans la famille, à l'école et dans la rue !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Cela est vrai dans la famille, à l'école et dans l'ensemble de la société.

J'ai déjà dit un mot de notre réponse de moyen terme et je crois beaucoup à cette révolution pénale. J'ai détaillé les dispositions que nous prendrons pour que les policiers et les gendarmes puissent, dans l'ensemble du territoire français, poursuivre ceux qui prennent part à des rodéos urbains.

Je veux à mon tour condamner les propos que vous venez de rapporter. On voit la fascination, voire la complicité, d'une extrême gauche vis-à-vis de la violence que nous dénonçons et que nous, nous traquons partout, à tous les instants.

J'achèverai mon propos en rappelant l'immense respect que j'ai pour les sapeurs-pompiers de France. Je voudrais que vous leur rendiez un immense hommage, parce qu'ils le méritent. (*Les députés des groupes RN, EPR, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, et GDR, ainsi que M. Damien Maudet, se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

J'espère bien que d'ici peu, l'article 24 de la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 sera appliqué : il prévoit notamment, en guise de reconnaissance de leur fidélité, la gratification des sapeurs-

pompiers volontaires par des trimestres de retraite supplémentaires.

Ces femmes et ces hommes, absolument extraordinaires et exemplaires, méritent cette reconnaissance.
(*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 673

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2025